

# ADMINISTRATION ELECTRONIQUE : POUR un projet alternatif

L'administration électronique est un concept qui s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en vue de décloisonner et de simplifier les procédures administratives et de dématérialiser l'usage des formulaires papiers (ex. le dépôt de la déclaration d'impôt sur le revenu).

## Une révolution technologique en cours...

Même si les processus de dématérialisation sont à l'œuvre dans l'administration depuis de très nombreuses années, ce qui change radicalement avec l'émergence des NTIC c'est la périodicité des envois et les modalités de mise à jour des données administratives.

Cette périodicité résulte de l'initiative de l'utilisateur via des procédures Internet nommées téléprocédures et sous la seule réserve de l'encombrement des réseaux et des dates butoirs liées au traitement des données transmises).

Le protocole Internet permet de rendre instantanée (ou quasi-instantanée) la visibilité de cette mise à

jour pour le destinataire (administration, usager...), qui doit toutefois, pour des raisons de sécurité, certifier la transaction (procédure d'acquiescement).

Dans ces nouveaux dispositifs le cadre géographique disparaît ou n'est plus une contrainte, puisque ces consultations et ces mises à jour sont susceptibles d'être réalisées partout dans le monde.

Dès lors, les NTIC sont apparues rapidement comme le moyen de générer de gigantesques gains de productivité dans l'administration et le secteur public, sans provoquer de conflits sociaux.

Pour optimiser ces gains de productivité, la mise en œuvre des NTIC s'accompagne généralement de réformes de structure ou, dans une moindre mesure par l'identification et la création des transversalités nécessaires au décloisonnement des administrations ; ces processus vont s'accélérer avec l'avènement de la LOLF.

Le développement de l'administration électronique est impulsé par une très forte volonté politique et soutenue par les principaux grands groupes industriels, souvent d'origine Nord-américains, qui ont parfaitement perçu les enjeux financiers.

## ... Instrumentalisée comme un des principaux leviers de la réforme de l'Etat

C'est la Réforme de l'Etat à la sauce libérale ; les NTIC, qui exigent des investissements considérables, doivent être financés à coûts constants. C'est ainsi que s'opère, à travers les contrats de performances, la mise en œuvre concrète de cette évaluation future des gains de productivité attendus. L'ADAE (Agence pour l'Administration Electronique) évalue à 5 milliards d'euros les gains de productivité à réaliser d'ici 2007 !

Les emplois détruits aujourd'hui, servent à financer les dépenses de développement des nouveaux systèmes d'information de demain par anticipation des futurs gains de productivité, évalués de façon totalement pseudo-scientifique ; c'est à minima le retour dit sur investissement.

L'avènement des NTIC doit être l'occasion de réformer en profondeur l'administration et le secteur public où la complexité est considérée comme ayant atteint ses limites.

Elles constituent donc un pilier essentiel de la Réforme de l'Etat et

LE SITE INTERNET DE L'UGFF ?

[www.ugff.cggt.fr](http://www.ugff.cggt.fr)

doivent s'accompagner d'une volonté permanente de simplification des procédures. L'accroissement de la polyvalence des personnels est également présenté comme un pré-requis indispensable.

Ces dernières sont susceptibles de produire d'importants effets d'externalisation ; des tâches dites répétitives ou peu gratifiantes assurées par les agents sont transférées directement chez l'usager qui est supposé adhérer massivement à la démarche et donner quitus à l'administration par un procédé de pré-habilitation.

**Pour des NTIC au service du progrès social, de l'emploi et d'un meilleur service public**

Pour l'UGFF, les NTIC doivent être l'occasion d'améliorer l'exercice des missions publiques. Le citoyen, l'agent ou les organisations syndicales sont les grands laissés pour compte de cette démarche, alors même que des besoins nouveaux émergent du progrès technique.

C'est pourtant le citoyen qui légitime, par l'expression de ses besoins

collectifs et sociaux, l'exercice des missions de service public.

L'approche strictement budgétaire est donc profondément inappropriée. Les choix en cours sont déterminants pour l'avenir et les conditions d'exercice de nos missions.

C'est pourquoi, l'UGFF engage une démarche de réflexion pour un projet alternatif afin de reprendre l'initiative sur un sujet qui affectera profondément la place et le rôle de l'Etat dans notre société dans les années à venir.

Il s'agit de trouver les voies et moyens nécessaires pour redonner la parole au citoyen afin qu'il se réapproprie ses nouveaux outils et qu'il puisse s'exprimer sur le type de service public qu'il souhaite.

Pour cela les axes de réflexion devront intégrer l'impact des NTIC sur les budgets publics, les missions et les territoires, l'emploi la place et le rôle de l'Etat ainsi que ses rapports avec l'Europe .

Ce n'est que de cette façon que citoyen, salarié et fonctionnaire pourront peser sur des choix qui, pour le moment ne sont dictés uniquement que par les impératifs de contrainte budgétaire.

**BRÈVES ...**

**POUR DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE**

**VAR :**

A Aups, à l'initiative de la coordination départementale des services publics en milieu rural, 300 personnes dont une quinzaine de maires ont manifesté, le lundi 20 décembre, pour demander le maintien de la subdivision de l'équipement. Les services de l'urbanisme devraient être transférés à Brignoles, à cinquante minutes en voiture.

**LOIR ET CHER :**

Les personnels de la DDASS du Loir et Cher, dans une pétition, déclarent « se sentir dans l'impossibilité de mener une réflexion portant sur l'évolution de notre direction dans le cadre proposé par la circulaire du Premier Ministre du 16 novembre 2004... »

Ils mettent en avant notamment l'absence de définition claire des missions au niveau national, l'incertitude sur le devenir des personnels. Faut-il dès a présent envisager un changement de fonction, une mutation, abandonner un projet de vie dans le Loir et Cher ?

**Administration électronique et service public de proximité : pour un projet de progrès à GLUIRAS (07)**

Un des 14 projets pilotes de l'ADAE (Agence pour l'administration électronique) concerne Gluiras et la communauté de communes des Châtaigners (Ardèche).

La CGT est intervenue à la commission départementale des services publics pour que ce projet pilote soit une chance pour les habitants concernés et le département.

Pour la CGT, le développement de l'administration électronique peut être une opportunité pour l'Ardèche à condition qu'elle soit menée **en synergie et non en opposition** avec les services publics de proximité existants.

Elle fait des propositions pour un **recours aux logiciels libres** (contre le monopole de microsoft) avec l'aide d'agents publics qualifiés.

La CGT demande en conséquence une concertation sur un projet dans l'intérêt des personnels et de la population.